

Coordination Régionale
des Centres de Gestion
d'Occitanie

AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

TROISIEME CONCOURS

Mercredi 11 octobre 2023

EPRUEVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

Une série de trois à cinq questions avec des réponses courtes posées à partir d'un dossier succinct remis aux candidats portant sur des problématiques susceptibles d'être rencontrées par un agent territorial spécialisé des écoles maternelles dans l'exercice de ses fonctions.

Durée : 2 heures

Coefficient : 1

Ce sujet comporte 11 pages

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- ♦ Répondre sur le sujet. Toutefois, si vous manquez de place, vous pourrez répondre sur la copie anonymée en prenant soin de reporter le numéro de la question.
- ♦ Rendre l'intégralité du dossier à la fin de l'épreuve.
- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre devoir, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

QUESTION 1 : L'organisation de la sieste (document 1 et document 2) - 5 POINTS

1.1 Combien de temps dure la sieste ? Justifiez cette durée.

1 point

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

1.2 En vous appuyant sur les documents 1 et 2 et sur vos connaissances, citez 4 conditions favorables à l'endormissement ?

2 points

-

-

-

-

1.3 En vous appuyant sur les documents 1 et 2, vous relèverez 4 bienfaits du sommeil pour l'enfant ?

2 points

-

-

-

-

QUESTION 2 : La place du langage oral de l'ATSEM (document 3 et document 4)**4,5 POINTS**

2.1 En vous appuyant sur le document 3, le document 4 et vos connaissances, citez les phrases que vous utiliseriez lors du rangement du « **tapis des voitures** » avec un enfant en petite section ?

3 points

- Deux phrases pour désigner des lieux :

-
-

- Deux phrases pour nommer des objets :

-
-

- Deux phrases pour indiquer des positionnements :

-
-

2.2 En vous appuyant sur vos connaissances, quelles sont les formulations correctes ? Mettre une croix dans la colonne correspondante.

1,5 point

	Formulation correcte	Formulation incorrecte
C'est le papa à Maria		
C'est le papa de Maria		
Si j'aurai su que Tom était malade je lui aurais donné la main.		
Si j'avais su que Tom était malade je lui aurais donné la main.		
Les enfants croient que le père Noël va venir à l'école.		
Les enfants croivent que le père Noël va venir à l'école.		

**QUESTION 3 : Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
(document 5, document 6, document 7, document 8 et document 9)**

7 POINTS

- 3.1 A l'aide des documents 5 et 6, décrivez une relation sécurisante pendant les temps de restauration et d'accueil. Quels mots, quels gestes pourriez-vous utiliser afin de créer cette relation sécurisante (rassurer, valoriser, aider, soutenir les essais...) ?
Pour cela, identifiez deux besoins de l'enfant et précisez des gestes et des mots associés aux besoins.

4 points

Temps périscolaire	Besoins de l'enfant	Gestes, mots, phrases de l'ATSEM
Temps de restauration	- -	
Temps d'accueil	- -	

- 3.2 En vous appuyant sur le document 7 et le document 8 choisissez deux points dans les missions de l'ATSEM qui aident à inclure tous les enfants (école inclusive).

2 points

-
-

- 3.3 En vous appuyant sur le document 9 citez une des compétences psychosociales à renforcer tout au long d'une carrière d'ATSEM. Justifiez votre choix.

1 point

-
.....
.....

QUESTION 4 : L'utilisation des produits d'entretien et les techniques de balayage
3,5 POINTS

4.1 Complétez le tableau suivant en cochant la bonne colonne, les 5 affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses ?

2,5 points

	VRAI	FAUX
Plus on augmente le dosage de produit d'entretien, plus le nettoyage est efficace.		
Aérer lors de l'utilisation des produits.		
Mélanger les produits entre eux permet de gagner en efficacité.		
Il est nécessaire d'avoir un stockage important de produits.		
Ne pas rincer le désinfectant et ne pas l'essuyer, sauf sur les surfaces en contact direct avec les aliments.		

4.2 Complétez le texte à trous avec les propositions, il y a chaque fois une proposition supplémentaire erronée.

1 point

Le **balayage « à plat humide »**, par opposition au balayage à sec, se pratique en poussant le balai et les saletés (sur une surface dégagée) ou à reculons, en le tirant vers soi, du fond de la pièce vers la sortie « à la godille » (en dessinant des 8).

<p>On commence par un.....puis par un.....avant de laver le sol avec un.....</p>	<p>4 propositions classées par ordre alphabétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Balayage humide - Dépoussiérage humide - Produit décapant - Produit détergent ou désinfectant
<p>Unpermet d'éliminer les graisses et autres salissures à la surface de matériaux. Un.....est produit chimique ou physique qui tue ou inactive, sur des surfaces inertes, les micro-organismes tels que les bactéries et les virus : il est l'équivalent de l'antiseptique que l'on applique sur le corps.</p>	<p>3 propositions au choix classées par ordre alphabétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produit décapant - Produit désinfectant - Produit détergent

ANNEXES : DOCUMENTS JOINTS

Question 1	Document 1	L'organisation de la sieste Nouveaux rythmes scolaires à l'école maternelle education.gouv.fr/5matinees
	Document 2	Mieux dormir pour mieux apprendre Conseil scientifique de l'éducation nationale Texte rédigé sous la direction de Stéphanie Mazza,
Question 2	Document 3	Photo de classe « Le tapis des voitures » en petite section
	Document 4	Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions Ressources Eduscol 2015 Partie I.1 - L'oral -L'oral travaillé dans les situations ordinaires https://eduscol.education.fr/document/13342/download
Question 3	Document 5	Le respect des besoins fondamentaux des élèves de cycle 1 source de bien-être Christophe Marsollier
	Document 6	Organiser avec un soin particulier les transitions Nouveaux rythmes scolaires à l'école maternelle education.gouv.fr/5matinees
	Document 7	Pour une école inclusive Ressources Eduscol
	Document 8	Rôle et missions de l'ATSEM https://infos.emploipublic.fr/article/agent-territorial-specialise-des-ecoles-maternelles-atsem-fiche-metier-eea-5402
	Document 9	Les Compétences Psychosociales (CPS)

Document 1 - L'organisation de la sieste



Nouveaux rythmes
scolaires à l'école
maternelle

LA SIESTE

Le respect des cycles du sommeil des enfants de l'école maternelle est indispensable. La proposition et l'organisation d'une sieste ou d'un temps de repos doivent pouvoir répondre aux besoins physiologiques des jeunes enfants : dormir, récupérer, être au calme, s'isoler ponctuellement, se détendre et se relaxer dans un espace aménagé et sain.

- Le temps journalier moyen de sommeil d'un enfant entre 2 et 5 ans varie de 12 à 14 heures ;
- Jusqu'à l'âge de 4 ans, la majorité des enfants a besoin d'un temps de sommeil dès la fin du déjeuner : une sieste d'une durée d'une heure trente à deux heures correspond à un cycle de sommeil et permet de se sentir reposé ;

- Le sommeil permet la récupération de la fatigue psychique et physique, les sécrétions de certaines hormones, la maturation du système nerveux chez l'enfant et favorise la mémorisation ;
- À l'inverse, un manque de sommeil entraîne, entre autres, des troubles de l'attention et de la concentration, voire de l'agressivité ;
- Le respect de ce besoin de sommeil assure l'équilibre des enfants et leur permet d'être disponibles pour les apprentissages (c'est pendant le sommeil que s'effectue l'ancre des connaissances) ;
- La régularité des heures de coucher et de lever est également fondamentale, même dans le cadre d'une sieste à l'école.

Document 2 - Mieux dormir pour mieux apprendre

Résumé

Trop souvent considéré comme une perte de temps dans nos sociétés modernes, le sommeil constitue bien plus qu'une période de repos. Il s'agit d'un élément vital et fondamental au développement, à la santé physique et émotionnelle, aux apprentissages et aux relations interpersonnelles, et cela à tout âge de la vie. Alors que les avancées technologiques nous poussent à retarder notre heure de coucher, nos besoins de sommeil n'ont guère évolué depuis les 100 dernières années. Les données indiquent que :

- L'organisme est incapable de stocker du sommeil en prévision d'une privation à venir ;
- Un sommeil régulier, suffisant en quantité et qualité est donc le seul garant de notre bon fonctionnement ;
- Le sommeil est important à tout âge, mais particulièrement pour le développement cérébral, métabolique, immunitaire, émotionnel et cognitif de l'enfant et de l'adolescent ;
- Un bon sommeil est nécessaire pour permettre aux élèves de bien apprendre. Le sommeil de nuit ou de sieste est essentiel pour consolider ce qui a été appris ;
- Le manque de sommeil de la petite enfance constitue un handicap pour les apprentissages à venir puisqu'il laisse des stigmates visibles à l'entrée au cours élémentaire.

Ainsi, un enfant qui dort bien est un enfant qui a plus de chance de bien apprendre. Les différents acteurs de l'éducation nationale doivent faire du sommeil un outil de réussite académique, et plus largement un outil permettant le développement du bien-être de l'élève. Même si le sommeil reste principalement un comportement qui prend place dans l'intimité de la sphère familiale, les principales répercussions sont visibles en classe : endormissement, conflits, manque d'attention, hyperactivité, impulsivité, absentéisme... Avec l'éducation obligatoire à 3 ans, tous les enfants doivent se voir offrir la possibilité de faire la sieste dans l'enceinte de l'école.

Les enseignants et les chercheurs en sont convaincus, bien dormir, c'est bien apprendre.

Document 3 - Photo de classe « Le tapis des voitures » en petite section



Rôle de l'ATSEM

Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative.

Ils peuvent, également, être chargés de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines. Ils peuvent, en outre, être chargés, en journée, des mêmes missions dans les accueils de loisirs en dehors du domicile parental des très jeunes enfants.

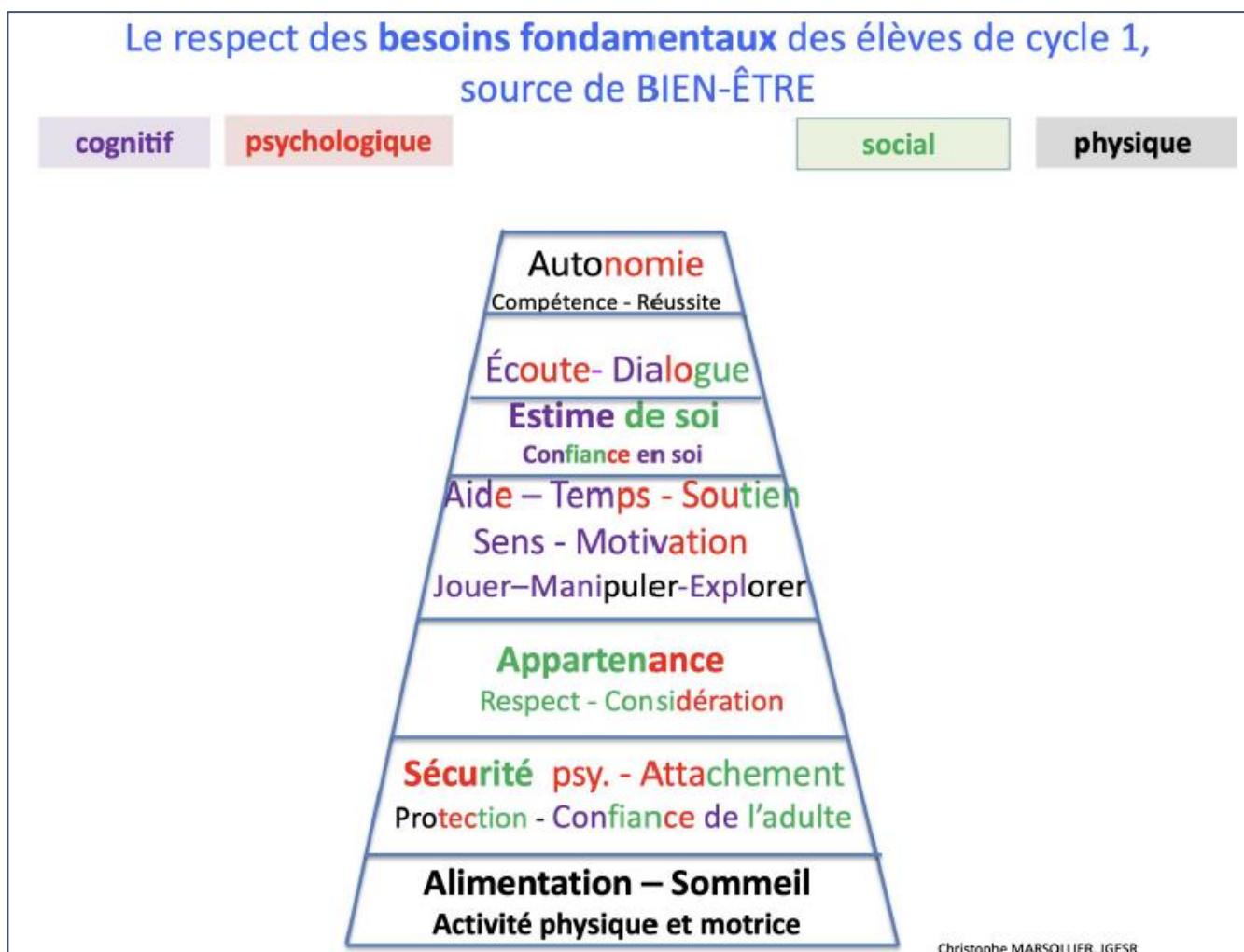
Ils peuvent également assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants handicapés. (Décret n°92-850 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, modifié par le décret n°2008-182 du 26 février 2008).

Les ATSEM exercent un rôle éducatif en direction des enfants accueillis en classe maternelle sur le temps scolaire et périscolaire. Dans la plupart des cas, ils sont souvent plus longtemps en présence des enfants accueillis que les enseignants ; il est donc indispensable de les sensibiliser à la question du langage oral dans leur action éducative. Les associer à l'acquisition des usages de ce type d'oral permet de démultiplier les temps individuels d'interactions adultes-enfants sur le temps scolaire et d'assurer une continuité éducative sur tous les temps de la journée à l'école.

Il est nécessaire que l'équipe enseignante et l'équipe des ATSEM prennent un temps chaque année (au moment de la prérentrée de préférence) pour définir leur projet en langage et les rôles complémentaires au sein de la communauté éducative :

- Les modalités d'acquisition du langage oral y sont évoquées :
 - » l'importance des « pointer » du doigt en situation avec un vocabulaire précis et adapté ;
 - » des interactions valorisantes et sécurisées ;
 - » des formulations correctes.
- Les moments propices à ces interactions et permettant de travailler le vocabulaire en situation sont repérés : par exemple,
 - » le rangement : le lexique concernant les lieux, les objets, les jeux, les prépositions de positionnement, les actions, etc. ;
 - » la sieste et l'habillage : le lexique concernant les vêtements, partie du corps, prépositions de positionnement, etc. ;
 - » l'hygiène : le lexique concernant les parties du corps, l'eau, les actions, etc. ;
 - » l'arrivée et le départ : le lexique et les expressions concernant les salutations. ;
 - » les moments de vie dominés par une émotion, un sentiment qui permettent de nommer et décrire le lexique et les expressions les concernant ;
 - » les événements, les incidents ;
 - » les événements sociaux (goûter d'anniversaire, fête, etc.).

Document 5 – Le respect des besoins fondamentaux des élèves de cycle 1 source de bien-être



Document 6 - Organiser avec un soin particulier les transitions

Organiser avec un soin particulier les transitions entre la maison et l'école, le scolaire et le périscolaire

Les différents moments de la journée sont souvent confondus par les très jeunes enfants. L'école maternelle doit construire pour eux des passerelles au quotidien entre la famille et l'école, le temps scolaire et le temps périscolaire.

Ces temps de transition ont une dimension éducative forte ; il convient donc de veiller à ce que les enfants puissent disposer de repères stables à la fois par les personnes qui accompagnent ces transitions que par les règles de vie qui les régissent, dans les différents lieux.

«L'articulation entre le temps scolaire, la restauration et les moments où l'enfant est pris en charge dans le cadre d'accueils périscolaires doit être travaillée avec tous les acteurs concernés de manière à favoriser le bien-être des enfants et constituer une continuité éducative.»

Programme 2015

Document 7 - Pour une école inclusive

SCOLARISATION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental. Chaque école a vocation à accueillir tous les enfants, quels que soient leurs besoins.

[En savoir plus](#)

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées et la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la république du 8 juillet 2013 ont permis des avancées majeures afin de favoriser la scolarisation des élèves en situation de handicap. L'objectif est d'aller vers une école toujours plus inclusive sachant s'adapter aux besoins spécifiques. Les différents dispositifs de scolarisation, les parcours de formation individualisés et les aménagements personnalisés en fonction des besoins des élèves sont autant de mesures participant à l'inclusion scolaire.

L'obligation de scolarisation à 3 ans s'applique à tous les jeunes enfants autistes, et est facilitée par les interventions précoces dès la petite enfance et le renforcement des modalités d'accueil spécifiques. Des parcours personnalisés, adaptés aux besoins de chaque élève, sont ensuite proposés, de l'école élémentaire au lycée.

Document 8 – Rôle et missions de l'ATSEM

LES METIERS EXERCÉS PAR LES AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES - ATSEM

Le décret n° 2018-152 du 1^{er} mars 2018 accroît les missions des **ATSEM** puisqu'ils sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil et l'hygiène des enfants des classes maternelles ou enfantines ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.

En leur qualité de membre de la communauté éducative, les **ATSEM** peuvent :

- participer à la mise en œuvre des activités pédagogiques prévues par les enseignants et sous la responsabilité de ces derniers ;
- assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants à besoins éducatifs particuliers

Par ailleurs, ils pourront être chargés d'une part, de la surveillance des enfants des classes maternelles ou enfantines dans les lieux de restauration scolaire, d'autre part, en journée, des missions susmentionnées et de l'animation dans le temps périscolaire ou lors des accueils de loisirs en dehors du domicile parental de ces enfants

Lien vers le décret : [2018-152 du 1er mars 2018](#)

Document 9 - Les compétences psychosociales (CPS)

Tableau 1. Classification actualisée des CPS

Catégories	CPS générales	CPS spécifiques
Compétences cognitives	Avoir conscience de soi	Connaissance de soi (forces et limites, buts, valeurs, discours interne...)
		Savoir penser de façon critique (biais, influences...)
		Capacité d'auto-évaluation positive
		Capacité d'attention à soi (ou pleine conscience)
	Capacité de maîtrise de soi	Capacité à gérer ses impulsions
		Capacité à atteindre ses buts (définition, planification...)
	Prendre des décisions constructives	Capacité à faire des choix responsables
		Capacité à résoudre des problèmes de façon créative
Compétences émotionnelles	Avoir conscience de ses émotions et de son stress	Comprendre les émotions et le stress
		Identifier ses émotions et son stress
	Réguler ses émotions	Exprimer ses émotions de façon positive
		Gérer ses émotions (notamment les émotions difficiles : colère, anxiété, tristesse...)
	Gérer son stress	Réguler son stress au quotidien
		Capacité à faire face (coping) en situation d'adversité
Compétences sociales	Communiquer de façon constructive	Capacité d'écoute empathique
		Communication efficace (valorisation, formulations claires...)
	Développer des relations constructives	Développer des liens sociaux (aller vers l'autre, entrer en relation, nouer des amitiés...)
		Développer des attitudes et comportements prosociaux (acceptation, collaboration, coopération, entraide...)
	Résoudre des difficultés	Savoir demander de l'aide
		Capacité d'assertivité et de refus
		Résoudre des conflits de façon constructive